



## Pour l'harmonisation du droit du transport ferroviaire

Ce 17 juin 2021, le Secrétaire général de l'OTIF, M. Küpper, participe en tant qu'invité à la Conférence ministérielle de l'Organisation pour la coopération des chemins de fer (OSJD).

La XLIX<sup>e</sup> session de la Conférence ministérielle de l'OSJD se tient à distance du 15 au 18 juin 2021. L'OTIF a été invitée à la session plénière des 17 et 18 juin en sa qualité d'observateur.

Lors de son allocution aujourd'hui, M. Küpper a présenté aux membres de l'OSJD son concept pour une coopération renforcée entre l'OTIF et l'OSJD. La coopération renforcée avec l'OSJD a pour but ultime de réduire les effets négatifs de la fragmentation du droit ferroviaire et d'améliorer la qualité du droit ferroviaire international. Le Secrétaire général de l'OTIF a plaidé pour une coopération renforcée qui s'effectuerait par la création d'un forum conjoint OTIF-OSJD, lequel examinerait les domaines spécifiques aux deux systèmes juridiques et formulerait des recommandations sur l'harmonisation.

L'OTIF et l'OSJD ont commencé les discussions pour une coopération renforcée depuis un certain temps.

Le Secrétaire général de l'OTIF remercie vivement le président du Comité de l'OSJD, M. Antonowicz, d'une part pour son invitation et d'autre part pour lui avoir donné l'opportunité de s'exprimer et de renforcer encore les relations entre l'OTIF et l'OSJD.

